



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال@E+ +oL+Oo@E+ | ٤٣٤٨٠٠٠ | ٤٣٤٨٠٠٠
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 17/05/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'offre d'actions « VINCI », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 17 mai 2022 un prospectus définitif relatif à une offre d'actions « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou la cession d'un maximum de 8 085 477 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Freyssima Maroc, Cegelec Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, SOLSIF Maroc, EXPROM Facilities, VIGIPROM, Sixense Maroc et les succursales Sixense Soldata Maroc et Terre Armée Maroc.

Le prix de souscription s'établit à 91,71 euro soit 965,98 dirhams.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 18 mai au 3 juin 2022.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2022 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI, dans sa version consolidée au 15 novembre 2021 ;
- Le document d'enregistrement universel 2021 de VINCI déposé auprès de l'AMF le 28 février 2022 sous le numéro D.22-0060.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « Vinci ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/016/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma